



Registre d'accessibilité de la Tour Eiffel

Dernière mise à jour : août 2025

Service référent :

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE LA TOUR EIFFEL SETE

SERVICE AMÉNAGEMENT

1, QUAI DE GRENELLE 75015 PARIS

Tel : 00 33 (0)1 44 11 23 69

sreinier@toureiffel.paris

Sommaire

1. Avant-propos	3
2. Fiche de synthèse.....	4
3. Venir et monter dans la Tour Eiffel	5
a. Venir à la Tour Eiffel en transport en commun.....	5
b. Venir à la Tour Eiffel en voiture	5
c. Accéder au Parvis : les entrées Sud et Est	7
d. Monter dans la Tour Eiffel	8
4. Visiter la Tour Eiffel : les prestations accessibles.....	9
a. Déambuler, contempler Paris depuis son symbole	9
b. Faire des achats	10
c. Toilettes	10
5. Se restaurer dans la Tour Eiffel : les buffets et restaurants	11
a. Offre de restauration sur le parvis et au 1er étage	11
b. Offre de restauration au deuxième étage	12
c. Offre de restauration au sommet.....	12
6. Précautions et conseils utiles pour la visite	13
a. Pour les personnes malvoyantes :	13
b. Pour les personnes moins résistantes à l'effort :	13
c. Pour les personnes sujettes à l'agoraphobie ou au vertige :	13
7. Calendrier de mise en accessibilité de la Tour Eiffel	14
a. Les grandes dates	14
b. Avancement à fin d'Ad'AP	15
8. Pièces liées aux travaux d'accessibilité	16
a. Liste des attestations d'accessibilité consultables dans le dossier annexe, à demander par mail....	16
9. La maintenance et la formation	17
a. Modalité d'entretien des équipements d'accessibilité	17
b. Formation du personnel d'accueil.....	17

1. Avant-propos

Ce registre d'accessibilité rassemble, conformément à la réglementation en vigueur, les informations utiles aux visiteurs de la Tour Eiffel pour préparer et vivre au mieux leur visite.

La présente version du registre a été mise à jour en août 2025 par la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel sur la base d'une première version réalisée avec l'appui de l'agence Handigo, consultants et experts en accessibilité.

Ce registre est tenu à jour par la Direction Technique de la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel.

Un dossier annexe regroupant les pièces techniques réglementaires et administratives (Attestations d'accessibilité, guide de formation, notices d'accessibilité, Ad'AP...) est disponible en téléchargement libre sur le site internet de la Tour Eiffel.

Références légales :

Le présent registre d'accessibilité est rédigé conformément aux textes applicables, à savoir :

- le décret n°2017-431 du 28 mars 2017
- l'arrêté du 19 avril 2017

2. Fiche de synthèse

La Tour Eiffel est le monument historique symbole de Paris.

Depuis 20 ans, des travaux améliorent chaque année l'accessibilité de la Tour Eiffel.

Malgré tous les efforts, il existe des contraintes à connaître à l'avance pour préparer au mieux sa visite et profiter d'une expérience maximale. Ce registre sert à connaître à l'avance le monument et à obtenir des conseils pour visiter la Tour Eiffel sans mauvaise surprise.

Note importante pour les visiteurs en fauteuil roulant

Les visiteurs en fauteuil roulant munis d'un billet peuvent visiter l'esplanade, le premier étage (incluant les restaurants), le deuxième étage et une partie du jardin.

Les visiteurs en fauteuil roulant ou les personnes qui ont des difficultés à se déplacer n'ont pas le droit de monter au sommet de la Tour Eiffel pour des raisons de sécurité.

Le programme d'accessibilité de la Tour Eiffel

Faire des travaux à la Tour Eiffel est très compliqué car il y a des milliers de visiteurs chaque jour, sans exception. Les travaux doivent donc prendre en compte cette contrainte d'exploitation, et ont donc lieu le plus souvent la nuit. De plus, les travaux d'accessibilité doivent être discrets et tenir compte de contraintes patrimoniales car la Tour Eiffel est un monument historique inscrit.

Ces difficultés compliquent les travaux de mise en accessibilité. Ces travaux sont le résultat d'un plan qui a commencé en 2015, mis en œuvre par la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE).

Les travaux sont réalisés comme indiqué dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée, validé par la Préfecture de Police de Paris en décembre 2015. Cet Agenda prévoyait un calendrier long avec plusieurs phases d'études et de travaux qui devaient durer jusqu'en 2024. Après avoir déposé un dossier de demande de prolongation du délai de l'Ad'AP, la Préfecture de Paris a accordé un délai de 3 ans supplémentaire.

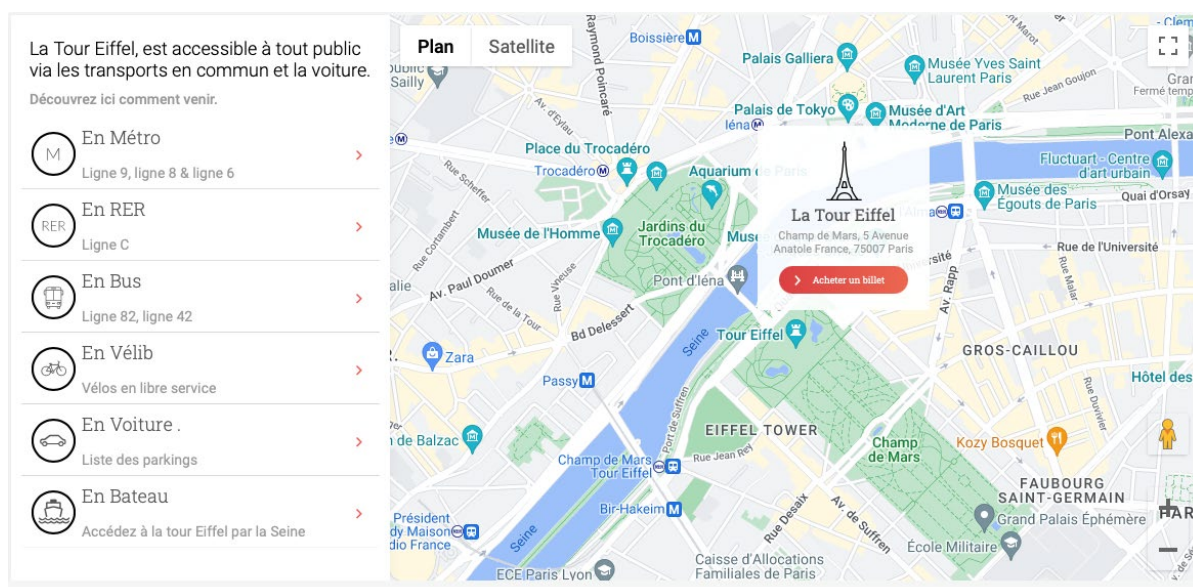
3. Venir et monter dans la Tour Eiffel

a. Venir à la Tour Eiffel en transport en commun

Les bus parisiens sont désormais accessibles aux fauteuils roulants, et proposent des annonces sonores et visuelles pour indiquer le prochain arrêt. La station de métro Bir Hakeim (ligne 6) est équipée d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques, ce qui n'est pas le cas de la station Trocadéro.

Pour préparer votre venue, vous pouvez consulter un préparateur d'itinéraires dédié sur internet en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.toureffel.paris/fr/plan-access> Vous y trouverez toutes les façons de venir (métro, bus, Vélib, voiture...).



Ci-dessus : page du site internet de la Tour Eiffel consacré à la préparation de votre itinéraire

b. Venir à la Tour Eiffel en voiture

Il est difficile de stationner dans le quartier de la Tour Eiffel. Mieux vaut venir avec un autre mode de transport ou en taxi.

Pour les personnes qui disposent d'une carte de stationnement adapté aux PMR, plus de 20 places de stationnement adaptées sont en libre accès dans les rues autour de la Tour Eiffel.

Plus d'information en cliquant sur le lien suivant :

<https://capgeo.sig.paris.fr/Apps/StationnementHandicape/>



Ci-dessus : plan indicatif des places adaptées les plus proches

Adresse des places adaptées les plus proches	Nombre de places
2 avenue Octave Gréard	1
4 avenue Octave Gréard	1
A l'angle de l'avenue Octave Gréard et l'avenue de Suffren	1
7 avenue de Suffren	1
46 avenue Elisée Reclus	1
29 avenue de la Bourdonnais	2
Angle de la rue du Général Lambert et de l'avenue Charles Floquet	1
4 rue Jean Rey	1
6 avenue du Docteur Brouardel	1
37 rue de la Fédération	1
3 rue de Saint-Saëns	1
22 rue de Monttesuy	1
8 rue du Général Camou	1
211 rue de l'Université	1
Avenue Franco-Russe	3
22, 26, 31et 39 avenue Rapp	4

c. Accéder au Parvis : les entrées Sud et Est

Le parvis et l'accès aux piliers de la Tour Eiffel sont protégés par une clôture de sécurité qui entoure du monument. Pour pénétrer sous la Tour Eiffel, il existe deux portes d'accès. On accède à ces deux entrées depuis l'Avenue Gustave Eiffel ou le Quai Jacques Chirac :

- l'entrée 1 côté Sud est située dans l'allée des Refuzniks
- l'entrée 2 côté Est est située dans l'allée Jean Paulhan.

Un contrôle de sécurité est effectué à chaque entrée. Les pavillons de contrôle et leurs portiques de sécurité ainsi que les jardins sont une création récente et sont donc 100% accessibles : larges portes, sols durs et sans ressaut, signalétique d'accompagnement.



Plan des entrées, sorties et stations de transports en commun autour de la tour Eiffel

ACCÈS PRIORITAIRE

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un accès coupe-file prioritaire au niveau des pavillons d'accès sur présentation d'un justificatif.



Droite : signalétique indiquant l'accès prioritaire à l'entrée 1

Gauche : escalier ancien, récemment mise aux normes d'accessibilité



d. Monter dans la Tour Eiffel

Depuis le parvis, pour monter en ascenseur, dirigez-vous vers les piliers EST, NORD ou OUEST (ascenseurs) ou SUD (escalier uniquement).

Pour plus d'accessibilité, choisissez le pilier OUEST ou NORD qui sont tous les deux situés côté Seine. Ces piliers ont été spécialement aménagés pour faciliter l'information, l'achat de billet et l'accès prioritaire à l'ascenseur. Nos agents d'accueil sont en poste devant chaque pilier et pourront vous guider ou vous assister.

Le pilier OUEST est en outre équipé d'un point information accessible délivrant également des tickets au tarif PMR (paiement par carte bancaire). Pour les visiteurs malentendants, tous les points d'information ainsi que les caisses sont équipés de boucles magnétiques.

Sur le parvis, les visiteurs munis de billets devront repérer les files indiquées sur les écrans verts. Les visiteurs non munis de billets devront emprunter les files indiquées par les écrans jaunes. En cas de doute, s'adresser aux agents d'accueil.

Les visiteurs souhaitant emprunter les escaliers se dirigeront vers le pilier SUD (écrans bleus). Les visiteurs non munis de billets pourront acheter un « *ticket escalier jusqu'au 2e étage* » ou alors un « *ticket Escalier jusqu'au 2e étage + ascenseur jusqu'au sommet* ».

A noter que l'accès au restaurant Jules Verne se fait par une entrée spécifique au pilier sud, où vous trouverez également de l'aide en cas de besoin.

Plus d'informations en cliquant sur le lien ci-dessous :
<https://www.toureiffel.paris/fr/bien-preparer-votre-visite>

4. Visiter la Tour Eiffel : les prestations accessibles

a. Déambuler, contempler Paris depuis son symbole

Le 1^{er} et le 2^{ème} étage de la Tour Eiffel sont accessibles à tous les visiteurs grâce aux ascenseurs partant du parvis. Cela inclut la Brasserie du 1^e étage, le Salon Gustave Eiffel et toutes les boutiques.



Pour des raisons de sécurité, la visite du troisième étage n'est pas autorisée aux personnes utilisant un fauteuil roulant, un déambulateur ou toute aide à la mobilité. De façon générale, l'accès au sommet peut être refusé à toute personne sujette à des difficultés de motricité et d'autonomie de déplacement.

Au 1^{er} étage, les visiteurs profitent de tous les espaces :

- Le premier étage et sa terrasse desservis de plain-pied par les grands ascenseurs
- La coursive panoramique en balcon desservie par des escaliers sécurisés ou une rampe douce
- Les trois pavillons (boutique/sanitaires, brasserie, salon évènementiel) avec entrée de plain-pied et accès aux mezzanines par un ascenseur ou un élévateur de personnes.

Au 2^{ème} étage de la Tour Eiffel, le niveau inférieur est intégralement accessible depuis les ascenseurs (partie intérieure avec boutiques et point de vente à emporter et coursive extérieure pour profiter de la vue panoramique). A contrario, la plateforme haute du 2^{ème} étage est accessible uniquement par des escaliers. Ce niveau plus réduit sert surtout d'accès aux ascenseurs montant au sommet et ne propose aucune prestation spécifique qu'on ne retrouverait pas aux autres étages.

L'accès au sommet de la Tour Eiffel est encadré par des mesures très spéciales de sécurité et d'évacuation qui n'autorisent pas à accepter les

visiteurs pouvant rencontrer des difficultés de déplacement ou de résistance à l'effort, principalement en cas d'évacuation par les escaliers.

Notons que le parvis, le premier étage et le deuxième étage inférieur de la Tour Eiffel, accessibles à tous regroupent la totalité des services et commerces offerts aux visiteurs pour découvrir le monument, se restaurer, se reposer, acheter un cadeau ou se rendre aux toilettes.

b. Faire des achats

Toutes les boutiques du premier et du deuxième étage sont situées sur des étages desservis par ascenseurs accessibles à tous. C'est aussi le cas de la boutique du parvis et de celle de la sortie Ouest, en fin de visite.

Les boutiques ont été rénovées dernièrement pour accueillir les clients en fauteuil roulant dans les meilleures conditions : accès de plain-pied, larges allées, présentoirs et caisses surbaissés.

c. Toilettes

Des toilettes adaptées, accessibles par un ascenseur, sont présentes dans le jardin à l'arrière du pilier EST ainsi qu'au premier et au deuxième étage.

Au premier étage, des sanitaires en libre accès et distingués femmes/hommes sont disponibles dans le pavillon Férrié (entre les piliers Sud et Ouest) accessibles par un ascenseur intérieur. Un sanitaire adapté homme et un sanitaire adapté femme sont disponibles.

Des sanitaires adaptés distincts hommes / femmes sont également disponibles pour les clients de Madame Brasserie et les occupants de la salle polyvalente « Salon Gustave Eiffel », toujours au premier étage.

Au 2^{ème} étage inférieur, des sanitaires en libre accès sont proposés au centre de la plateforme. Un sanitaire adapté mixte / non genré est disponible à l'entrée de l'espace sanitaire.

Dans le Restaurant Le Jules Verne, un sanitaire adapté accessible mixte / non genré est réservé aux clients.

5. Se restaurer dans la Tour Eiffel : les buffets et restaurants

La Tour Eiffel propose plusieurs buffets de restauration et deux restaurants. Ces prestations sont toutes accessibles.

a. Offre de restauration sur le parvis et au 1^{er} étage

- Sur le parvis, les 2 points de vente sont de plain-pied.
- Au 1^{er} étage, un buffet (vente sur place ou à emporter) est proposé de plain-pied dans le Pavillon Ferrié : cheminement, présentoirs et caisse accessibles, tables adaptées.
- Un autre point de vente temporaire avec consommation sur place ou à emporter est proposé sur la terrasse du premier étage à certaines saisons. Cet espace est accessible grâce à un accès aménagé en rampe douce.
- Au 1^{er} étage toujours, le restaurant *Madame Brasserie* rénové en 2022 est accessible avec son espace « Lounge » au rez-de-chaussée et sa grande salle à l'étage. Le restaurant comporte un étage accessible par un élévateur localisé près de l'entrée, face aux cuisines. Lors de votre réservation (conseillée), pensez à spécifier si un ou une convive est en fauteuil roulant car certaines tables sont surélevées sur une marche. Il sera possible dès l'automne, de consulter les menus en gros caractère. Si un convive malentendant a besoin de lire sur les lèvres, une table ronde peut être proposée pour qu'il puisse voir les autres pendant le repas.

Pour toute question contacter directement l'établissement MADAME BRASSERIE :

- site web : <https://www.restaurants-tou Eiffel.com/fr/madame-brasserie.html>
- email : reservation.tourisme@madamebrasserie.com
- tél : 00 33(1) 72 76 18 46

b. Offre de restauration au deuxième étage

- Au deuxième étage, le buffet a été rénové en 2024. Il comporte désormais des présentoirs et une caisse accessible à tous munie d'une tablette rétractable. Un comptoir à macarons est aussi disponible.
- Au deuxième étage encore, mais au niveau supérieur au-dessus des plateformes publiques, est perché le restaurant gastronomique Le Jules Verne. L'établissement rénové en 2019 est devenu bien accessible : larges couloirs de circulations, vestiaires et tables adaptées, sanitaires accessibles à tous.

Néanmoins, malgré des progrès importants à l'intérieur, l'accès au restaurant Jules Verne demande d'emprunter un circuit spécifique : présentez-vous au personnel Jules Verne au pied du pilier SUD à l'accès dédié du restaurant pour une prise en charge professionnelle.

Par commodité, il est préférable d'annoncer sa venue à l'avance, d'autant que les réservations sont obligatoires. N'hésitez pas à préciser vos attentes spéciales lors de la réservation pour que le restaurant vous reçoive dans les meilleures conditions.

Pour toute question contacter directement l'établissement LE JULES VERNE :

- site web : www.lejulesverne-paris.com
- email : reservation.jv@lejulesverne-paris.com
- tel : 00 33(0)1 83 77 34 34

c. Offre de restauration au sommet

Le sommet dispose d'un bar à champagne et à macarons. Un point de vente au 2e étage inférieur propose la même qualité de produits pour compenser l'inaccessibilité du sommet du fait de mesures de sécurité.

6. Précautions et conseils utiles pour la visite

a. Pour les personnes malvoyantes :

De nombreux éléments de la charpente métallique de la Tour Eiffel traversent les cheminements du visiteur à des hauteurs inhabituelles, surtout au premier et au deuxième étage. Les cheminements principaux vers les escaliers et les ascenseurs sont néanmoins préservés. Ces obstacles ne sont pas signalés au sol. Les obstacles principaux sont protégés de mousse, mais restez très vigilants dans votre promenade pour ne pas vous cogner.

b. Pour les personnes moins résistantes à l'effort :

Avant de vous lancer dans l'ascension de la Tour Eiffel par les escaliers, rappelez-vous que le premier étage de la Tour Eiffel équivaut au 20^{ème} étage d'un immeuble normal ! Gravier la Tour Eiffel nécessite du temps et une bonne condition physique. De plus, les escaliers entre les étages proposent un confort rudimentaire lié à la protection historique de l'édifice : contrastes discrets des nez de marches, mains courantes existantes mais parfois discontinues, absence d'assises, éclairage non linéaire et éblouissant à la descente.

c. Pour les personnes sujettes à l'agoraphobie ou au vertige :

La Tour est moins fréquentée en novembre et janvier ainsi que tôt le matin. Evitez aussi le troisième étage, car l'effet de foule et de confinement s'y ressent d'avantage du fait de l'espace au sol très réduit et de la petite taille des cabines d'ascenseur desservant cet étage.

Pour les personnes craignant le vertige, préférez les ascenseurs pour éviter de vous retrouver « bloqué » dans les escaliers entre deux étages car l'impression de hauteur et de vide est saisissante.

Au 1^{er} étage, un plancher de verre a été créé sur une partie de la plateforme. Les personnes craignant la sensation de vide sous leur pied peuvent très facilement le contourner.

7. Calendrier de mise en accessibilité de la Tour Eiffel

a. Les grandes dates

Depuis 2009, la SETE a engagé plusieurs campagnes d'études et de travaux pour l'amélioration de l'accessibilité de la visite du monument. Le calendrier ci-dessous reprend les éléments passés et le plan de travaux prévu dans l'agenda d'accessibilité programmé.

2009	- Diagnostic global d'accessibilité de la Tour Eiffel
2010	- Réaménagement du Pilier Ouest : création d'un guichet adapté prioritaire avec accès de plain pied à l'ascenseur ouest.
2013	- Réaménagements ponctuels au R+2 inf des blocs sanitaires avec cabine adaptée et du guichet de vente de ticket d'accès au sommet
2014	- Fin du chantier de rénovation du premier étage, piloté par l'Agence Moatti et Rivière qui a permis de lever les obstacles lourds qui pesaient sur l'accessibilité du premier étage : • création d'ascenseurs desservant les étages supérieurs des trois pavillons et d'une rampe menant à la coursive périphérique • création de cabines adaptées dans les deux blocs sanitaires.
2015	- Dépôt d'un Agenda d'Accessibilité Programmée de la Tour Eiffel
2016	- Recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre spéciale pour piloter la mise en accessibilité de la tour Eiffel
	- Corrections d'obstacles ponctuels au niveau du parvis
2016	- Études de structure pour la création d'un élévateur pour rejoindre le niveau haut du deuxième étage depuis le niveau bas
	- Début des études de conception sur plusieurs sujets
2017- 2018	- Travaux de rénovation de la partie couverte du deuxième étage (café, boutique, éclairage, portes...)
2018 à 2024	- Chantier de sécurisation des escaliers dans les étages : bandes d'éveil de vigilance avant les escaliers, pose et suivi de nez de marches et contremarches
	- Réouverture après mise en accessibilité du pilier Nord et ses ascenseurs
	- Réouverture après mise en accessibilité du restaurant Madame Brasserie
	- Résolution d'obstacles divers : contrastes sur vitrages, équipements divers
	- Demande de prorogation de la durée d'exécution de l'Ad'AP

- 2025
- Poursuite du remplacement des 7 escaliers 2e inf/2e sup + diverses actions correctives sur les escaliers
 - Étude pour la réalisation de promontoires au 2e sup
 - Étude de faisabilité et demande de dérogation pour la sécurisation des grands escaliers
 - Étude de faisabilité pour accès Jules Verne rez-de-chaussée sud

b. Avancement à fin d'Ad'AP

Actions de mise en accessibilité	Planning initial de l'Ad'AP	Avancement août 2025
Parvis - Actions correctives de mise en accessibilité hors escaliers	2016 (+ travaux en 2024)	95 %
Escaliers - Actions correctives de mise en accessibilité	De janvier 2020 à juin 2022	50 %
1er étage - Actions correctives de mise en accessibilité hors escaliers	De janvier 2017 à juin 2019	70 %
2ème étage - Actions correctives de mise en accessibilité	D'octobre 20216 à décembre 2020	70 %
3ème étage - Actions correctives de mise en accessibilité	De janvier 2021 à juin 2024	90 %

8. Pièces liées aux travaux d'accessibilité

a. Liste des attestations d'accessibilité consultables dans le dossier annexe, à demander par mail

Pièces justificatives de travaux (Attestation ou RVRAT)	Page
PARVIS	
Projet de sécurisation des abords : Attestation Vérification Accessibilité	3
Réaménagement Kiosque : Attestation Vérification Accessibilité	38
Réaménagement de 3 caisses sur le parvis : Rapport Final de Contrôle Technique	39
Rénovation du pillier Nord : Attestation de vérification de l'accessibilité	48
PREMIER ÉTAGE	
Rénovation buffet au 1 ^{er} étage : Attestation Vérification Accessibilité	56
Réaménagement du Pavillon Eiffel : Attestation Vérification Accessibilité	71
Réaménagement du Pavillon Ferrié : Attestation Vérification Accessibilité	89
Rénovation Restaurant Madame Brasserie : Attestation Vérification Accessibilité	103
DEUXIÈME ÉTAGE	
Rénovation du restaurant le Jules Verne : Attestation Vérification Accessibilité	118
Aménagement billetterie au 2 ^{ème} étage inf : Attestation Vérification Accessibilité	133
Rénovation du 2 ^{ème} étage inférieur : Rapport de Vérification Rég. Après Travaux	141
TROISIÈME ÉTAGE	
Restructuration du bar à champagne : Rapport de Vérification Rég. Après Travaux	170
ESCALIERS	
Mise en accessibilité des escaliers hors grands escaliers inter-étages : bon de commande SETE	192
MAJ 2025 : attestation boutiques 2 ^e inf et 1 ^e étage	Pages suivantes

9. La maintenance et la formation

a. Modalité d'entretien des équipements d'accessibilité

Des techniciens de maintenance à demeure, issus des services techniques de la SETE opèrent un suivi et un entretien permanent des ascenseurs de la Tour Eiffel. OTIS complète le travail et assure une astreinte permanente pendant les horaires d'exploitation.

Les boucles à induction magnétique font l'objet d'une vérification récurrente pour garantir leur bon fonctionnement.

b. Formation du personnel d'accueil

L'attestation signée et mise à jour annuellement par l'employeur décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs sera bientôt disponible. En effet un cycle de formation du personnel d'accueil, commandé par la SETE à l'AGEFIP, commencera au 4^e trimestre 2025.

Dans le dossier annexe est présenté le guide « Bien accueillir les Personnes Handicapées ».